

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an...\$1.00
Six mois...50
Trois mois...25
Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérages.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 12 Fevrier

UN COLLEGE FRANCAIS

Nous demandons à nos Acadiens de lire attentivement la lettre que nous publions aujourd'hui, intitulée: "Un Collège Français à l'Ile du Prince Edouard."

Nous osons croire que les avis de celui qui est mû par des sentiments si patriotiques ne resteront pas sans écho et que le projet se réalisera dans un prochain avenir.

Comme le dit notre patriotique correspondant, nous pouvons très bien avoir un collège français sans donner ombrage aux autres.

Nous avons absolument besoin d'une réaction si nous voulons que notre nationalité reste intacte tout particulièrement chez la jeune génération qui devient de plus en plus anglaise.

On ne tient plus, pour ainsi dire, aucun compte de notre belle langue française; on compte tout en anglais; on fait tout en anglais et à l'anglaise.

C'est pourtant un fait démontré et prouvé depuis longtemps que celui qui renie sa langue maternelle est sur la grande route qui lui fait perdre sa religion.

Les exemples ne sont pas rares malheureusement. Cet état déplorable est dû au manque d'une éducation française suffisante.

Un collège français, comme le dit fort bien notre correspondant, instruirait nos jeunes gens acadiens qui aimeraient davantage leur langue à mesure qu'ils la comprendraient mieux, et qui les feraient rester ce qu'ils doivent être—Français avant tout.

Vu l'irrégularité des malles, cette lettre qui aurait dû paraître la semaine dernière, ne nous est arrivée que mardi de cette semaine.

Assemblée Agricole

Vendredi soir, le 6 février, avait lieu, à la salle Tignish, une assemblée agricole pour entendre le prof. McMillan. Le prof. McMillan, quoique jeune encore, est très-bien versé dans l'art de l'agriculture, d'après ce que nous lui avons entendu dire.

A la fin de la conférence un vote de remerciements bien mérité lui fut présenté, à l'unanimité.

Il est regrettable que, malgré le temps qui était assez favorable, l'assemblée n'était pas plus nombreuse.

Ceci est dû au moyen quasi caché employé pour annoncer l'assemblée. C'est encore une preuve qui démontre qu'on y gagne pas en entreprenant de conduire des affaires de ce genre entre deux ou trois individus.

Les affaires publiques doivent être connues publiquement, et pour les rendre publiques il faut avoir recours aux véritables moyens qui peuvent les faire arriver jusque là.

Un College Francais a l'Ile du P. Edouard

POURQUOI NE L'AURIONS-NOUS PAS ?

M. le Rédacteur, Vous verrez, par le Moniteur de cette semaine, un article, qui touche une idée qui me hante, depuis les dernières années; je veux vous parler de l'établissement d'un collège-acadien-français, sur votre charmante et si prospère Ile du P. E.

A première vue, la chose paraît impraticable; pourtant, si nous considérons les circonstances, les conditions, dans lesquelles se trouvait Memramcook, au berceau de St. Joseph, et bien d'autres localités semblables, nous avons matière à réfléchir.

Selon moi, tout ce qu'il faut, c'est de bien lancer l'idée, afin que nos bons Acadiens s'en emparent. Vous avez fait un immense progrès, pour le français; ces dernières années; mais que ces progrès seraient centuplés, si vous aviez un collège, où votre jeunesse pourrait puiser, sans trop déboursier, à la vraie source d'une éducation soignée et approfondie!

Qu'est-ce qui nous a donné, sans orgueil, ce groupe d'hommes, à Westmorland, qui régit, aujourd'hui, nos destinées, si ce n'est le Collège St. Joseph? Supposons, pour le moment, que ce collège fut à l'Ile du P. E.; le rôle serait renversé, la tête laïque de notre Société de l'Assomption, nos conseils, nos encouragements, etc., nous viendraient de l'Ile du P. E.

Qu'avaient le Père Lafrance et le Père Lefebvre, pour élever un collège à Memramcook? Rien, absolument rien que leur courage indomptable, et leur foi dans l'avenir du peuple acadien.

Dans le temps, le Collège St Joseph semblait suffire aux besoins et aux aspirations de notre race; aujourd'hui, notre nombre s'est accru, notre patriotisme s'est développé, nos ambitions légitimes ont pris de la consistance; notre jeunesse veut se perfectionner, veut s'instruire; allons-nous, en un moment de timidité et de défiance dans la Providence, lui refuser ce qu'elle réclame à grands cris? Impossible. Oui il nous faut agir, ou il nous faut passer pour des cœurs timorés et, je dirai, endurcis.

Un certain nombre d'entre nous sont instruits. Nous avons été les privilégiés, soit de la fortune, soit de parents absolument courageux et assoiffés pour l'éducation. Est-ce que tous les enfants acadiens ont des parents de cette trempe? Non, n'est-ce pas? Eh bien! il faut, de toute nécessité, que l'éducation, i.e., une maison d'éducation aille trouver les autres chez eux, les encourager, les flatter même un peu; voici l'orgueil national, ou au moins familial qui s'élève, qui s'oriente; voilà un collège qui s'élève, à Tignish, à Miscouche ou à Rustico, voici notre chère Ile pourvue d'un collège, sans jamais nuire à Memramcook, à Ste. Anne ou à Caraquet; voilà l'Ile pourvue de son collège français et classique, qui sème la haute éducation, qui agrandit notre horizon national; voici un autre essaim d'hommes instruits, capables de seconder leurs aînés, dans nos multiples revendications qui végètent, justement à cause du si petit nombre pour le faire valoir.

La réussite d'une telle entreprise ne tient qu'à notre clergé acadien et à nos hommes instruits de l'Ile St. Jean. Dans deux ans d'ici, avec l'entente voulue, nous avons un collège français en opération, disons à Miscouche, ou à Summerside, le centre de l'Ile. C'est un rêve de patriote, me direz-vous; oui, certainement, c'est un rêve, mais un rêve bien médité, bien rêvé et parfaitement réalisable; il n'en tient qu'aux patriotes de l'Ile de le mettre à exécution.

Un collège, à l'Ile du P. E., il nous le faut de toute nécessité, un collège il y aura!

UN PRETRE ACADIEN

Le Parlement Federal

Les chambres à Ottawa sont convoquées pour le 12 mars. On dit que la session promet d'être longue et orageuse.

LES MALLES

Pour la première fois depuis dix jours, nous avons reçu, lundi, une partie des malles étrangères qui nous sont dues.

Librairie Francaise

M. S. E. Gallant, de Abram's Village, dont l'annonce paraît dans nos colonnes, s'occupe d'une manière toute particulière des livres de prières et d'objets religieux pour la célèbre maison ZECH ET FILS, Belgique. M. Gallant à l'assortiment le plus complet et le plus riche que nous n'ayons jamais vu, en ce genre. Les prix sont excessivement bas comparés à la richesse des reliures, ce qui, sans doute, sera beaucoup en faveur de M. Gallant dans son commerce et lui fournira le moyen de placer dans bien des familles, ses livres, etc., qu'on ne peut trop souvent acheter à cause des hauts prix.

M. Gallant prend les commandes des marchands et des maisons religieuses.

Ecrivez lui pour plus amples informations.

Montreal

La ville de Montréal a eu une bordée de neige de 18 pouces, jeudi passé.

Annual Meeting

The annual meeting of The Tignish & Palmer Road Dairying Ass. will take place in St. Mary's Hall, on Tuesday, March 3rd., at 2 p. m.

F. J. BUOTE Sec'y

Bouctouche, N. B.

Nous regrettons d'apprendre que le Rév. Père Michaud, curé bien-aimé de Bouctouche est dangereusement malade.

SHEDIAC, N. B.

Les premières élections civiques de la ville de Shediac ont eu lieu la semaine dernière.

Sont élus:—

Maire, Le Dr. Belliveau

- Hon. Sén. Poirier
M. Ferd Robidoux
O. M. McAnson
R. C. Tait
Alb. Webster
Ferd Ouellet
C. A. Dickie
Dr. E. A. Smith

Quarante Pecheurs Perdus

Au cours d'une tempête qui a eu lieu à Bay City, Michigan, jeudi, quarante pêcheurs qui étaient campés sur la glace ont péri.

Le Froid

Nous avons eu un temps excessivement froid pendant toute la semaine dernière, accompagné de fréquentes bourrasques de neige.

Conseil Executif de l'Assomption

LE CONSEIL EXECUTIF DE L'ASSOMPTION, RÉUNI, SUR CONVOCA-TION RÉGULIÈRE, LE 8 JANVIER 1903, A MONCTON, A PASSÉ LES RÉSOLUTIONS SUIVANTES, QU'IL A L'HONNEUR DE SOUMETTRE:

1RE RÉSOLUTION

ATTENDU que les enfants acadiens se trouvent sur un pied d'inégalité avec les enfants de langue anglaise, dans les écoles publiques, par la nécessité où ils sont très souvent d'apprendre leurs rudiments dans une langue qu'ils ne comprennent pas;

ATTENDU qu'il est de première nécessité que les écoles fréquentées par les enfants acadiens soient, au point de vue de l'efficacité et des résultats, sur un pied d'égalité parfaite avec les écoles anglaises, afin que les Acadiens puissent se maintenir au niveau des autres nationalités;

RÉSOLU—Le Conseil recommande respectueusement aux différents gouvernements des Provinces Maritimes de bien vouloir modifier le programme de l'enseignement primaire de façon que nos enfants puissent apprendre, en premier lieu, à lire dans leur langue maternelle (en suivant à peu près le programme tracé à une convention récente tenue à Truro par le Bureau d'Éducation de la Nouvelle-Ecosse), afin qu'ils arrivent, en procédant du connu à l'inconnu, à mieux connaître et la langue anglaise et leur langue maternelle.

2E RÉSOLUTION

ATTENDU que nos maîtres et maîtresses d'école se trouvent dans une situation manifestement désavantageuse, comparée à celle de leurs confrères de langue anglaise, par le fait qu'ils sont obligés de savoir deux langues, et qu'il ne leur est à vrai dire tenu compte que d'une seule; que cet état de choses détourne un certain nombre de nos jeunes garçons et filles des écoles normales et nuit, par conséquent, à la diffusion de l'instruction par les nôtres,

RÉSOLU—Le Conseil est d'avis qu'il devrait y avoir, dans chacune de nos trois Provinces Maritimes, une subdivision à l'École Normale, appelée le Département français, où les aspirants acadiens au brevet d'enseignement fussent examinés sur la somme de leur connaissance du français; que, sur le total des points obtenus dans cette langue, un certain nombre fût ajouté aux points obtenus par eux dans leur examen de l'anglais; que, dans tous les cas, il leur fût tenu compte de quelque façon utile de leur connaissance du français.

3E RÉSOLUTION

RÉSOLU—Qu'il y ait, dans chaque province, un professeur de français, à l'École Normale, chargé plus particulièrement des maîtres et des maîtresses se préparant à l'enseignement du français.

4E RÉSOLUTION

RÉSOLU—Que les écoles françaises, dans chaque province, soient, en autant que possible, placées sous la surveillance d'un inspecteur spécial, comme cela se pra-

Lewiston, Me.

Les funérailles de Mme. Benjamin Paré ont eu lieu mardi matin à l'église St-Pierre, un grand nombre de parents et amis y assistaient. La défunte était Dame de Sainte-Anne et, par conséquent, elles y étaient en grand nombre.

Nous aurons tout probablement samedi, la visite du T. R. Père Grolleau, notre ancien curé, et maintenant curé de la paroisse Ste. Anne de Fall-River, Mass. Il vient comme il l'avait promis pour visiter notre bazaar. Il est tout probable que nous aurons le plaisir d'entendre sa vibrante et sympathique parole dimanche prochain à la Grand-messe.

5E RÉSOLUTION

RÉSOLU—Que copie de ces quatre résolutions soit transmise aux Premiers Ministres et aux Surintendants du Bureau d'Éducation, et imprimée dans deux journaux anglais de chaque province.

6E RÉSOLUTION

ATTENDU qu'il est de toute nécessité et de toute justice que l'éducation secondaire soit répartie également entre nos jeunes garçons et nos jeunes filles; que dans quelques-uns de nos cinq diocèses le français est peu, ou n'est point enseigné dans les convents; que grand nombre de paroisses françaises capables et désireuses d'avoir des convents, n'en ont pas; qu'il existe présentement, dans la province de Québec et en France, plusieurs maisons de religieuses qui viendraient ouvrir des convents parmi nous.

RÉSOLU—Le Conseil expose respectueusement à NN. SS. l'Archevêque et les Evêques l'état de choses ci-dessus, priant ceux d'entre eux qui ont déjà des convents de religieuses connaissant et enseignant le français dans leurs diocèses de faciliter l'augmentation de ces maisons, là où il y a lieu; et ceux dans le diocèse desquels le français est peu et insuffisamment enseigné dans les convents de permettre l'entrée dans leur diocèse à des communautés franco-canadiennes et françaises.

7E RÉSOLUTION

RÉSOLU—Que copie de toutes ces résolutions soit envoyée à Son Excellence Mgr. Sbarretti, Délégué Apostolique, à Sa Grâce Mgr. l'Archevêque et à Leurs Grandeurs NN. SS. les Evêques des Provinces Maritimes,

PASCAL POIRIER, Président.

FERD. ROBIDOUX, Secrétaire pro tem.

M. Edouard Beaudry, de Brockton, Mass., est en promenade chez M. Narcisse Beaudry, d'Auburn.

Quatre Canadiens se sont fait naturalisés samedi à la cour d'Auburn, ce sont: MM. Omer Dumont, Charles Fielding, Dr Clément et Hermon Dewers.

M. Eddée Bisson, de Brockton, Mass., ainsi que M. et Mme Alexandre Poulin, de Montréal, sont les hôtes de Melle Lucie Bisson d'Auburn.

Un nouveau cas de picote s'est déclaré, jeudi après midi, dont la victime est un nommé N. Vaillancourt demeurant sur la rue Oxford dans le Bloc de M. Lissard qui est en quarantaine.

6 Fév. 03. PETRUS

LAWRENCE, MASS.

(De notre Correspondant Spécial) M. Joseph F. Richard de Chelsea était en visite en cette ville dimanche le 25 courant.

Suicide—Edmond Pflug c'est tué en se tirant une balle dans la tête, à sa résidence 56 Rue Myrtle, jeudi le 23 du mois.

Décédé—Au no. 23 Rue Hampshire, Jean Brindamour. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 28 à l'église Ste-Anne à 8.30. Une messe solennelle a été chantée par le Rev. Père Portal, assisté des Revs. Pères Vinas et Danis. Il y avait des amis de Lowell, Mass., Manchester, N. H. et Quebec, Canada.

Installation officielle.—Mercredi soir a eu lieu à la salle St. Jean-Baptiste l'installation officielle des officiers de la succursale locale de la Société des Artisans Canadiens de cette ville. Les officiers installés sont comme suit:—Président, A. Poitras; 1er vice président, H. Lamothe; 2e vice président, Dr. A. J. Riopelle; sec-trés, A. E. Roberge; 1er com.-ord., F. Renaud; 2e. com.-ord., Elie Renaud; censeurs, G. Lamontagne; Benoit J. Arsenault et Charles Comtois; Médecin-Examineur, Dr. A. H. Petit. Après la cérémonie d'installation l'on procéda à une partie de whist. On passa ensuite à une joyeuse sauterie qui se termina vers minuit.

Le nombre de mortalité en cette ville pour l'année 1902 est 1163 sur une population de 68.000.

M. Benoit J. Gaudet a laissé cette ville ce matin pour Bath, Me., où il doit passer le reste de l'hiver.

Décédé.—Vendredi le 30 janvier au no 42 Rue Parker, Edouard Cyr. Les funérailles ont eu lieu à l'église Ste. Anne, lundi matin à 9 heures. Les porteurs étaient:—Clément Péron, Stanislaus Bolduc, P. Lefèvre, L. Pellerin, H. Gauthier et N. Dufresne.

4 fév. 03. AMI ACADIEN

A Snap Shot



This is glorious weather for a days outing with one of our Kodaks. What is prettier than a snap shot of the days friends in the woods or at the sea shore—happy days to look back to in the future. We can sell you a Folding Pocket, a Panorama, a Flexo, a Bull's Eye, a Brownie No 1 and 2.

Films for the above, Dark-room Lanterns, Brownie Outfits. Tripods, Toning and Developing Powders, and all things required by the amateur photographer.

J. A. Gourlie, Prince County Drug Store.

We have not advanced the price of our tobacco, Amber smoking tobacco, Bobs, Currency and Fair Play chewing tobaccos are the same size and price to the Consumer as formerly. We have also extended the time for the redemption of Snowshoe tags to January 1st., 1904.

THE EMPIRE TOBACCO CO., Limited

Advertisement for NID 'VIGILANT' insecticide, including a small illustration of the product box and text describing its uses for killing insects in homes.